

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/039

Nombre de
Conseillers
en exercice : 15
présents : 9
votants : 10

Question N°6-3

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le quinze juin deux mille vingt-trois

Présents : M. CERQUEIRA ; D. CHAMBON ; R. DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; J. LEFORT ; A. RAVET ; F. TOMAS ;

Excusés ayant donné pouvoir : D. JARDIN

Excusée sans procuration : N. BARNY ; F. CHALEIX ; L. GABETTE

Absente ;) ; P. GABORIAU ; C. VIARD (arrivée à la Qn°7)

Secrétaire : J. LEFORT

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE À TEMPS COMPLET SUITE AU DÉPART EN RETRAITE

Monsieur le Maire rappelle le départ en retraite effectif au 30 avril 2023 de Madame Marie-Christine BARRIERE affecté à la cantine scolaire et l'entretien des bâtiments. Il rappelle que le remplacement a été effectué en interne.

De ce fait, il y a lieu de procéder à la suppression du poste où était nommé l'agent.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de supprimer le poste d'adjoint technique principal à 1^{ère} classe à temps complet au 30 avril 2023, date de la radiation des cadres de l'agent.

NOTE qu'il n'y a pas lieu de créer de postes pour pourvoir à ce poste puisque ce dernier a été réalisé en interne de la collectivité.

Le tableau des effectifs sera mis à jour.

Fait et délibéré en Maire de CUSSAC

Le 22 juin 2023

LE MAIRE
Dominique CHAMBON

Affichée le :

M 10/07/2023

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le M 10/07/2023
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705408-20230622-2023003_2023039-DE
Reçu le 10/07/2023